

maisons paysannes de la sarthe

PATRIMOINE RURAL, BÂTI ET PAYSAGER

DOSSIER

**AUX ORIGINES
DE L'INDUSTRIE
SARTHOISE**

**VERRERIE
TANNERIES
CHEMINS DE FER
TUILERIES
FONDERIE**

Éditorial

Patrick DEJUST



Le patrimoine rural est-il rentable ?

Nul besoin de vous convaincre, chers adhérents, de l'intérêt du patrimoine rural qui, pour l'essentiel, ne fait l'objet d'aucune protection.

Maisons d'artisans, de paysans, presbytères, petits manoirs, maisons des villages et des campagnes, lavoirs, fours à chanvre, murets... Tous ces bâtiments bénéficient depuis longtemps déjà d'une certaine considération, mais pourtant, force est de constater qu'ils sont terriblement menacés.

Nous assistons à une lente disparition des témoignages les plus modestes de la civilisation paysanne d'avant la révolution industrielle.

L'exode rural, la transformation des fermes, le goût de la nouveauté, les réglementations inadaptées à l'habitat ancien, le manque de connaissances des propriétaires, le manque de formation des artisans aux techniques anciennes, la mode transformant les maisons anciennes en fermettes rénovées qui donnent un droit à habiter la campagne, les intérêts de certaines filières professionnelles ou de commerçants, tout cela concourt à dégrader des pans entiers de ce patrimoine.

Dans le bulletin d'information de ma communauté de commune, il est souvent question de tourisme, mais il n'est que rarement question de paysage et encore moins de patrimoine rural.

Le tourisme serait donc rentable, alors que le patrimoine serait plutôt une charge ? Cherchez l'erreur.

En réalité, les maisons bien restaurées font la fierté de leur village. Nous en sommes convaincus à « Maisons Paysannes » : le patrimoine rural est un atout qui profite à l'économie locale (tourisme, artisanat), mais aussi et surtout à la qualité de vie des gens d'ici.

Dossier : le bâti industriel sarthois

Ce huitième numéro de notre revue départementale est consacré aux débuts de l'industrie dans la Sarthe. Ce n'est pas tout à fait une nouveauté, nous avons déjà abordé ce thème dans notre numéro de 2020 (les maisons de la cité ouvrière du Breil-sur-Mérize) et dans notre dossier de 2022 traitant des matériaux (marbre de Sablé et fours à chaux).

Nous n'avons que très peu évoqué les moulins, pourtant les seuls moteurs anciens qui avaient l'immense mérite de ne fonctionner qu'avec de l'énergie renouvelable. Ce sujet, très vaste, est régulièrement traité par nos amis des « rivières et moulins de la Sarthe ».

Le sujet est loin d'être épuisé et nous y reviendrons sans doute plus tard.



Maison habitée par une vieille dame dans les années 1970, dans la campagne de Saint-Jean-de-la-Motte. Elle allait chercher l'eau au puits, il n'y avait pas de confort, mais pour rien au monde elle n'aurait quitté ce qu'elle considérait comme son petit coin de paradis

À la rencontre des adhérents

Sylvain THIREAU

Après un service conseil effectué en 2006, quel plaisir de voir les travaux accomplis par la famille de Sylvain sur cette maison en lisière de la forêt de Bercé! Il nous donne ici des nouvelles de son travail, de sa maison et de son implication dans l'association.

Cohérence

C'est le premier mot qui me vient à l'esprit quand je découvre l'association MPF par l'intermédiaire d'un ami en 2006. Il est cohérent de respecter la respiration d'une maison ancienne si l'on ne veut pas de zone humide, de tuffeau qui se délite ou d'ambiance froide à l'intérieur.



C'est ainsi que je découvre la chaux; non pas que je sois contre le ciment, mais il n'est pas adapté dans la plupart des cas d'une restauration.

Il est également cohérent de respecter le style architectural du secteur où l'on habite. En utilisant des matériaux locaux, on obtient un ensemble plus harmonieux. Que puis-je faire avec ce tas de cailloux, ces vieilles poutres, ces ferrures, que j'ai récupérés?

Formation

Au départ du projet, je m'inscris dans tous les stages proposés par l'association. J'adore fabriquer quelque chose de concret (ce qui me manque dans mon métier).



Pour moi qui n'ai pas un gros budget, ni de subvention, c'est l'occasion de faire de substantielles économies. Grâce à ces ateliers, je me lance alors dans la maçonnerie (montages de murs en pierre, enduits, dalles de chanvre, pose de tomettes...), dans les peintures à l'huile de lin,

dans la réalisation de torchis à l'ancienne, dans la pose de colombages avec remplissage en chanvre.

En m'auto-formant, je pars également sur la fabrication de lambris, de parquets, de portes intérieures à partir de bois bruts achetés dans les scieries voisines. Je me charge également de l'électricité et de la plomberie.

Rencontres

Faire partie de l'association MPF m'a permis de faire des rencontres déterminantes. Tout d'abord François PASQUIER et sa femme pour la visite conseil, puis par effet cascade, Jean-Luc HUGER, un maçon passionné. Je me dois de leur rendre hommage!

Le jeu de dominos continue aujourd'hui puisque j'ai fait la rencontre de Quentin CHOPLAIN, charpentier talentueux qui m'a permis de réaliser mon projet de dépendance à colombages.



Nouvelle dépendance, à colombages

Ce n'est pas tout. La restauration d'un bâtiment ancien, c'est se lancer dans un projet singulier. Cela intrigue, questionne, intéresse... Cela m'a permis de rester très proche de ma famille et notamment mon père qui m'aide à chaque instant. Mais cela a aussi permis de (re)voir plus souvent de la famille éloignée et des amis qui m'ont proposé leur aide. Faire quelque chose ensemble, c'est tellement agréable!

Restaurer

Un projet de restauration est un long chemin parsemé d'erreurs, parfois stressant mais aussi jalonné de joies, de fiertés et d'accomplissements. C'est faire quelque chose de beau et durable qui sera transmis aux générations suivantes.

Je vous souhaite, à tous, de beaux projets de restauration.

Les maisons ouvrières de la verrerie de « La Pierre » à Coudrecieux

Michèle PASQUIER



IMAGE 1 – Aquarelle de l'auteure

Avant de décrire ces charmantes maisons ouvrières du XIX^e siècle et du début XX^e siècle, il convient de parler de la fabrique d'objets en verre qui est à l'origine de cette cité ouvrière.

Histoire

La verrerie de la Pierre à Coudrecieux doit son implantation à la présence de la forêt de « La Pierre », composée essentiellement de chênes.



IMAGE 2

En 1733, le marquis DU LUART est autorisé par Louis XV à créer cette fabrique près de son manoir. L'installation de ce pôle industriel permettra au marquis de valoriser le bois

de son domaine, de diversifier ses revenus et de créer des emplois variés.

En l'an XII, la verrerie occupe 56 ouvriers dont 10 maîtres aux différents travaux : potier, chauffeur du four, broyeur, chimiste, menuisier pour les caisses de transport, maréchal-ferrand, souffleur de verre.



IMAGE 3

En 1829, la verrerie fait vivre l'essentiel de la commune de Coudrecieux. En 1870, les prussiens incendient la fabrique qui est reconstruite un peu plus loin du château. En 1885, dans un rapport conservé aux archives départementales de la Sarthe, il est recensé pour la verrerie de la Pierre : 1 surveillant, 75 ouvriers, 14 femmes et 12 enfants.



IMAGE 4

Des difficultés financières, l'absence de mécanisation, mais surtout les conflits du travail entraînent la fermeture définitive de la fabrique le 15 septembre 1936.

Pendant la seconde guerre mondiale, de 1940 à 1942, les bâtiments de la Pierre sont réquisitionnés pour servir de camp d'emprisonnement des tziganes.

Architecture des maisons de la cité

La construction de la cité ouvrière de la verrerie en 1890 est commanditée par M^{me} DE PONTOI, propriétaire du château de la Pierre. La cité est séparée du château par une petite route à environ 800 mètres en retrait.

Cette cité remplace une cité plus ancienne, composée de 2 groupes de maisons, qui figure encore sur le cadastre de 1834. Distante de 150 mètres du château, elle fût démolie pour laisser place à une large avenue dans l'axe de la façade du château.



IMAGE 5

La nouvelle cité est composée de 3 rangées de maisons (IMAGE 2).

La première rangée, face à l'entrée de la verrerie compte 3 modules de 2 maisons. Ces maisons étaient destinées aux contremaîtres (IMAGE 16).



IMAGE 6

À l'arrière, un large espace autrefois paysager et commun à toute la cité est aujourd'hui séparé en parcelles de jardins.

À la suite de cet espace, deux autres rangées de maisons séparées par une rue, se font face : ce sont celles des ouvriers (IMAGE 3 et IMAGE 4).

Elles sont bâties en briques fabriquées localement. Les murs extérieurs sont enduits à la chaux.

Par groupe de 4, chaque maison présente la même façade particulièrement soignée. Au rez de chaussée, 3 ouvertures : un œil de bœuf (IMAGE 5), une porte d'entrée et une fenêtre, maçonnés avec des rangs de briques de plusieurs tons allant du rouge foncé au violet. Les chaînages d'angle et les corniches sous toiture (IMAGE 6) reprennent ce décor de briques colorées.

Une belle lucarne (IMAGE 7) et un châssis éclairent le grenier.



IMAGE 7

Sur la façade arrière de la maison, 2 ouvertures maçonnées aussi soigneusement qu'à l'avant : une porte et une fenêtre donnent sur une petite cour. Toujours à l'arrière, une annexe en retour d'équerre (voir plan, IMAGE 18), qui abrite le bûcher, la buanderie et les toilettes (IMAGE 8 et IMAGE 9).



IMAGE 8

Chaque logement a une superficie habitable de 81 m², il est composé d'une cuisine avec cheminée, d'une salle avec cheminée (IMAGE 10), d'une petite pièce étroite dotée d'une pierre d'évier et éclairée par l'œil de bœuf (IMAGE 11).



IMAGE 9

Chaque pièce est dallée en carreaux de terre cuite façon damier de 2 couleurs : marron et ivoire.



IMAGE 10



IMAGE 11

L'étage est accessible grâce à un escalier droit en bois à une seule volée (IMAGE 12) et il comporte 2 petites chambres avec sol en terre cuite.



IMAGE 12

Ces petites maisons sont dotées également d'une cave enterrée avec un plafond sur voûtains de briques reposant sur des poutrelles métalliques (IMAGE 13 et IMAGE 14).



IMAGE 13

Une de ces maisons actuellement en vente nous a livré une date tracée dans l'enduit frais (IMAGE 15), sur un pignon intérieur du grenier : 1909. Cette date nous permet de préciser la période de construction, de 1890 à 1910 environ, soit 20 ans pour bâtir 22 logements.

Les maisons de contremaîtres sont groupées deux par deux. Parfaitement symétriques, l'architecte a prévu de les relier par une partie en avant-corps surmontée d'un pignon (IMAGE 16 et IMAGE 17).

Les 2 maisons ainsi reliées forment un ensemble harmonieux et cossu.

Elles sont construites en pierre de meulière et les ouvertures soigneusement maçonnées en briques.



IMAGE 14

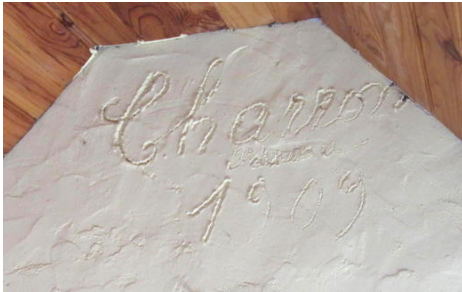


IMAGE 15



IMAGE 16



IMAGE 17

Pour la description intérieure, il est utile de reprendre l'article et le plan de M. MORANCÉ : « Notice sur les habitations ouvrières dans le Maine », écrit en 1899, dans le *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Art de la Sarthe*, p. 357 :

« Chaque logement est établi comme suit : au rez-de-chaussée il comprend une grande cuisine avec alcôve, à côté cage d'escalier et laverie, au fond 2 chambres dont une à feu.

« Tous ces appartements (pièces) sont hauts d'étage, bien éclairés, carrelés en carreaux de terre cuite, munis au bas des murs de plinthes en ciment. Les poutres et solives du plafond sont apparentes, rabotées et passées à l'huile. Sous les 2 appartements de derrière, cave voûtée avec entrée extérieure. Au dessus de la cuisine règne un grenier auquel on accède directement de l'intérieur du logement, mais dont l'escalier possède une deuxième porte ouvrant à l'extérieur. Cet escalier peut donner un accès indépendant à une grande chambre située au dessus des 2 pièces du fond, ne faisant pas partie du logement, et destinée à loger des ouvriers célibataires. (IMAGE 18)

« En retour d'équerre du pavillon, du côté opposé au chemin, se trouvent le bûcher et la buanderie, avec cabinet d'aisances séparé. Ces constructions annexes se trouvent sous même faite avec celles dépendant du logement voisin du même groupe, mais sans aucune communication entre elles. Dans le voisinage des nouveaux groupes, sont aménagés des jardins suffisants pour chaque ménage et dont le nombre s'augmentera au fur et à mesure de la nouvelle cité ouvrière. »

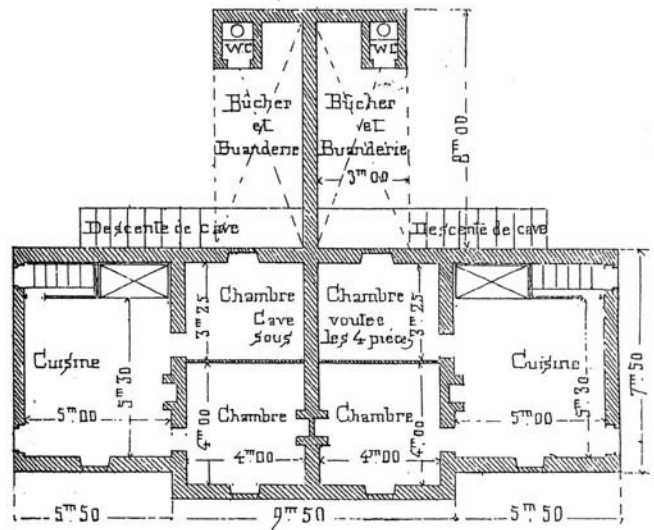


IMAGE 18

Cet ensemble immobilier de la fin du XIX^e et début du XX^e siècle nous permet d'imaginer les conditions de vie des ouvriers verriers près de Coudrecieux. Une vie de labeur difficile mais un logement solide, bien construit, possédant des sanitaires, un éclairage et un chauffage suffisants.

Ces témoins du logement ouvrier sont de grande valeur patrimoniale et doivent être préservés.

Les tanneries de la Sarthe

Dominique GILLE-AYBES

Parmi le patrimoine proto-industriel, puis industriel, il faut inscrire le travail du cuir. Les hommes préhistoriques utilisaient les peaux de bêtes sauvages pour se couvrir. Avec celles des bêtes qu'ils élevaient, les peuples nomades faisaient des tentes pour s'abriter, et, pour se déplacer sur l'eau, ils en fabriquaient des canots. Mais les utiliser telles quelles était impossible. Très vite, ils ont su les travailler, les traiter pour les rendre souples et les conserver. Le cuir est devenu indispensable et le tannage si nécessaire que dans chaque groupement d'habitations auprès d'une rivière, des moulins à tan puis des tanneries se sont installés. Il en reste encore quelques témoignages en Sarthe.



IMAGE 1 – Plaque de rue à Chantenay-Villedieu



IMAGE 2 – Plaque de rue à Tassé

Très tôt les humains ont su domestiquer les cours d'eau. Dès l'Antiquité des moulins à eau et des norias ont existé sur le pourtour méditerranéen. Rivières et puits furent aménagés pour approvisionner les habitants et leurs animaux ainsi que les cultures en eau, élément vital.

Dès que les engrenages avec renvois d'angle ont été inventés, cette eau a été transformée en énergie, la seule alors existante. Dès les ^{x^e} et ^{xr^e} siècles les moulins à eau se sont répandus dans toute la France. Les roues hydrauliques ont entraîné des meules pour de nombreux usages, non seulement écraser le grain, battre le fer, fouler la laine, mais également broyer toutes sortes de matériaux, pierre, bois, etc.

Comment les hommes ont-ils compris que faire macérer des peaux d'animaux domestiques, tels que vaches, moutons, chèvres ou cochons, ou encore d'animaux sauvages, les rendrait imputrescibles, souples, utilisables? Nul ne le sait, mais cela remonte à des temps très anciens...



IMAGE 3 – Meules à broyer le tan, Fresnay-sur-Sarthe

Il existe plusieurs types de métiers pour tanner le cuir à la mégisserie et à la tannerie. Les mégissiers tannent les peaux d'animaux de petite taille tels agneaux, moutons et chèvres. Ces cuirs plus souples et fins sont transformés en gants, chaussures ou vêtements. C'est à Vendôme, en Loir-et-Cher, qu'étaient produits, dit-on, les meilleurs gants de France et de Navarre... Les tanneurs proprement dits traitent les cuirs de bovins et de porcins, plus épais, qui deviendront sacoches, bagages, malles, brides, rênes, semelles de souliers...



IMAGE 4 – Les employés de la tannerie Gardin, vers 1900, à La Chartre-sur-le-Loir

Quant aux employés, chacun avait un poste déterminé dans la tannerie, soit coucheur, soit leveur, corroyeur ou lisseur, batteur... (IMAGE 4)

Dans les divers documents qui nous sont parvenus, cartes géographiques notamment, apparaissent au fil des rivières des moulins à tan, qui deviendront plus tard des tanneries. Lieux où, leur nom l'indique, était utilisée la poudre d'écorce de chêne ou de châtaignier, deux espèces d'arbres ayant la particularité de contenir beaucoup de tannin.

Ces écorces récoltées au printemps étaient conservées en bottes (IMAGE 5) et séchées dans des granges à claire-voie, appelées écorciers (IMAGE 6).



IMAGE 5 – Fagots d'écorces de chêne, musée du cuir à Château-Renault

Au fur et à mesure des besoins, ces écorces étaient réduites en poudre. Les peaux d'animaux, préalablement nettoyées et débarrassées des poils et de la graisse, étaient empilées dans de grandes cuves, à la façon d'un mille-feuille. Chaque peau était recouverte de poudre de tan, puis d'une autre peau, elle-même couverte de cette poudre, et ainsi de suite.



IMAGE 6 – Écorcier ou grange à tan, La Chartre-sur-le-Loir

Le tannage, opération très complexe, nécessite de nombreux lavages d'où la présence de rivières à proximité pour les rinçages successifs, et de beaucoup de... temps! En effet, pour obtenir des peaux de belle qualité il fallait au moins une année, voire deux ou même trois, de traitements intensifs.

Le département de la Sarthe, parcouru de nombreuses rivières, ne fait pas exception. Les moulins à tan, devenus tanneries avec l'apparition des machines-outils et l'usage de la chimie au XIX^e siècle, longeaient leurs cours. (IMAGE 7)

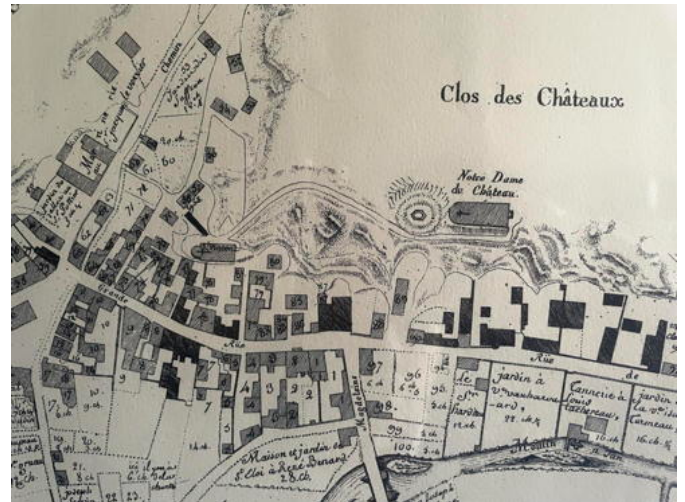


IMAGE 7 – Plan de La Chartre-sur-le-Loir vers 1750, indiquant le moulin à tan : tannerie de Louis Tachereau

Il a fallu attendre le début du XX^e siècle et l'invention du plastique, issu du pétrole, pour que le cuir ne soit plus la seule matière première utilisée pour confectionner de nombreux objets de la vie courante : aussi bien sacs, valises, gants, souliers, bottes, ceintures, chapeaux, courroies, selles de chevaux, attaches d'attelages, sièges de carrosses, capotes de voitures, étuis et fourreaux pour les armes, assises et dossiers de chaises, etc.



IMAGE 8 – Bâtiment du XVI^e siècle, tannerie de Fresnay-sur-Sarthe

Comme les petits moulins à blé, les moulins à tan étaient très nombreux en France. Au XIX^e siècle ils firent place à de grandes tanneries, dont les bâtiments n'ont pas tous été rasés. En Sarthe, selon le chercheur Jonathan TRUILLET [1], il y en avait une soixantaine en 1849.

Certains bâtiments existent encore dans le département, en voici quelques exemples, classés par ordre chronologique de création.

– À *Fresnay-sur-Sarthe* (IMAGE 8), depuis la fin du Moyen Âge, deux ou trois tanneries ont fonctionné sans interruption jusqu'au début du xx^e siècle. Elles alimentaient un important commerce de cuirs : chaussures et attelages. Elles étaient situées rue des Tanneries, quartier du Creusot.

La dernière tannerie de la ville fut exploitée jusqu'à la Grande Guerre par la famille BOUTON. Une partie des bâtiment daterait du xvi^e siècle.



IMAGE 9 – « La Cale des Tanneries » à Fresnay-sur-Sarthe

La tannerie est en cours de réhabilitation, la municipalité actuelle ayant en projet, depuis 2021, d'y faire un lieu d'exposition sur la tradition du tannage des peaux et de la culture du chanvre. C'est déjà un lieu d'embarquement intitulé « La Cale des Tanneries » pour deux bateaux électriques permettant de découvrir la ville depuis la rivière. (IMAGE 9)



IMAGE 10 – Bâtiment de la tannerie du Lude

– Au Lude, dès le Moyen Âge des tanneries s'installent au bord du Loir, dans le faubourg, rue des Ponts. Aux xvii^e et xviii^e siècles, le Lude compte 7 à 8 tanneries, mais déjà avant la Révolution l'activité est en déclin. Au xix^e siècle il n'en

reste plus que 3 ou 4, et encore pas toutes en activité permanente. Seule la famille SERPIN-JOLY passera au stade industriel et survivra au xx^e siècle, avant de passer le flambeau à la famille PRUD'HOMME. Cette activité a perduré jusqu'en 2000, date de la fermeture de la dernière tannerie [2].

Seuls les bâtiments de ce qui fut la tannerie Maingue-neau & Joly (voir encadré en fin d'article) existent encore (IMAGE 10), en bordure du Loir, face au château. Mais longtemps laissés à l'abandon, ils furent dévastés et pillés.

Seuls témoins de l'activité, une bascule fixée dans le sol (IMAGE 11) et, au dernier étage dans le séchoir, les nombreux crochets qui étaient vissés aux poutres, pour suspendre les peaux.

Depuis 2015, les bâtiments de l'ancienne tannerie abritent un atelier de réparation de voitures.

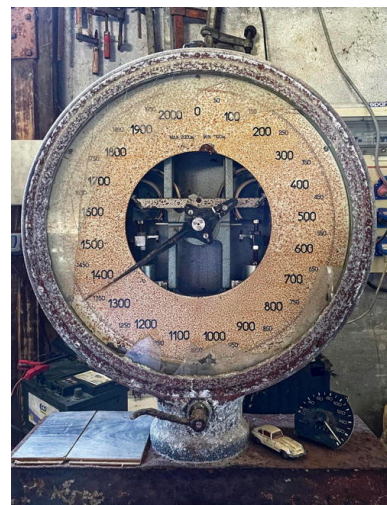


IMAGE 11 – La bascule de la tannerie, portée maximale : 2000 kg, Le Lude

– À *La Chartre-sur-le-Loir*, en 1454 un aveu de Jehan DE VENDÔME, vidame de Chartres, seigneur de La Chartre, dénombre sur le Loir deux moulins à blé, un moulin à foulon et un moulin à tan.



IMAGE 12 – Au fond : la tannerie de La Chartre-sur-le-Loir vers 1900

Un des deux Moulins de la Levée, qui appartenait au xix^e siècle à Marie CULLIER, moulin à tan, apparaît sur un

plan géométral conservé en mairie, levé par l'ingénieur Nicolas POICTEVIN en 1703.

Deux moulins à tan figurent sur deux cartes datées vers 1750. Le second moulin à tan, situé rue Saint-Nicolas, devint au début du XX^e siècle la tannerie des frères GARDIN.

Ces maîtres tanneurs se firent bâtir trois belles maisons en tuffeau, deux en face et une à côté de leur tannerie (IMAGE 13). Les grands bâtiments du XIX^e siècle en brique, qui ont abrité ensuite une menuiserie, furent malencontreusement détruits en 2001. Seul vestige encore visible de la tannerie, la grange à tan ou écorcier en brique et planches de bois à claire-voie, rue de l'Hôtel-de-Ville (IMAGE 6).



IMAGE 13 – *Maison des maîtres-tanneurs, rue Saint-Nicolas à La Chartre-sur-le-Loir*

– À *Connerré*, la première mention connue de l'activité de tannage date de 1455. En 1811, le maire de la commune recense une quinzaine de tanneries. En bordure de la rivière Dué, des vestiges subsistent : un ancien moulin à tan et les anciens séchoirs des deux tanneries datant des années 1870-1880, l'un en brique et l'autre en bois facilement identifiables à leur système de ventelles orientables. Ces tanneries ont eu une part importante dans la vie industrielle de la cité.



IMAGE 14 – *Le séchoir de la tannerie à Connerré*

L'enquête de 2018 de l'Inventaire général du Pays du Perche sarthois révèle : « La tannerie Quatecoux, 5 rue Faidherbe, devenue ensuite atelier de menuiserie, se composait d'un moulin à tan, impasse du Moulin-Bas (actuelle rue de la gare). Un grand séchoir tout en bois subsiste, auquel sont accolés deux bâtiments en rez-de-chaussée et à ouverture sur le pignon, à structure en bois hourdée de briques, partiellement enduits. Le séchoir possède trois niveaux et les parois entièrement ajourées sont pourvues de ventelles (dont l'ouverture est réglable sur les murs gouttereaux) pour optimiser le séchage des peaux. » (IMAGE 14)

– À *Château-du-Loir*, Louis MAILLARD s'établit, modeste tanneur, en 1827. Les bâtiments de la tannerie Maillard, construits en 1878-1879, ont été en partie conservés. La préparation des écorces était traitée en Indre-et-Loire où la famille possédait des moulins. Elle employait jusqu'à 150 personnes en 1899. La famille MAILLARD fit fortune dans le commerce du cuir. Émile MAILLARD, petit-fils de Louis, se fit construire un hôtel particulier, 3 rue Jahard, quartier des Récollets à Château-du-Loir. En 1896, il fit venir des artistes qui avaient oeuvré à l'Opéra de Paris, pour en assurer la décoration intérieure, sous la direction de l'architecte parisien Louis DUCHAMP. Inscrit aux Monuments Historiques le 23 décembre 1997, il est actuellement à vendre (IMAGE 15).



IMAGE 15 – *L'hôtel particulier d'Émile Maillard, maître-tanneur à Château-du-Loir*

– À *Sillé-le-Guillaume*, la tannerie fut construite à la fin des années 1850 par François COBERT et rachetée ensuite par la famille CHÂTILLON au début du XX^e siècle. Une halle de séchage surmonte les bâtiments. Un dispositif d'abat-vent permet lors de la dernière étape de régler les courants d'air selon la puissance du vent, pour le séchage, phase indispensable au traitement des peaux.

Les bâtiments de la tannerie, réaménagés à la fin des années 1960, abritent la médiathèque. (IMAGE 16)



IMAGE 16 – La tannerie Châtillon, devenue médiathèque, à Sillé-le-Guillaume

– À *La Flèche*, la tannerie, située allée de la Girouette, a fonctionné principalement lors du deuxième quart du XIX^e siècle. Au Port-Luneau, le Moulin des Quatre Saisons jouxtait les bâtiments de la tannerie, disparus depuis.

– À *Parcé-sur-Sarthe*, les vestiges de plusieurs cuves sont encore visibles, à proximité du moulin.

– À *Vivoin*, Jean Ernest ROGGWILLER fonde en 1928 les Tanneries des cuirs d'Indochine et de Madagascar. Aujourd'hui filiale du groupe Hermès, spécialisée dans l'achat et le tannage de peaux exotiques, l'usine est la plus grande du groupe, employant 130 personnes [3].

Ces différents exemples sont les plus visibles en Sarthe car une partie des constructions a été heureusement conservée. Des tanneries étaient installées ailleurs, mais les traces ont été perdues, hormis sur des cartes postales anciennes ou grâce aux noms de rues ou de restaurants!

– *Au Mans*, de nombreuses tanneries se situaient devant le Vieux-Mans, depuis Gourdain, ancienne église démolie à la Révolution, pratiquement jusqu'à Saint-Benoit. Les bords de Sarthe étaient très pittoresques. Ils ont été maintes fois représentés par des artistes locaux pour la plupart du XIX^e siècle et début XX^e. De nombreux tableaux étaient visibles au musée de la Reine Bérandgère, mais celui-ci est désormais fermé pour cause de recomposition des musées du Mans.

S'il ne reste plus de bâtiments, une gravure ancienne (IMAGE 17), sans doute du XIX^e siècle, datant d'avant le percement (1873-1877) du tunnel Wilbur-Wright, montre que des tanneries existaient le long des remparts gallo-romains, en bordure de Sarthe. De même, le Jardin des Tanneries au pied de la cité Plantagenêt indique à quel endroit elles étaient installées. Et quai Louis-Blanc, square des Tanneries, il y a la Guinguette des Tanneries.

– À *Mamers*, il existe toujours une rue des Tanneries...

– À *Beaumont-sur-Sarthe*, il y a une rue de la Tannerie...

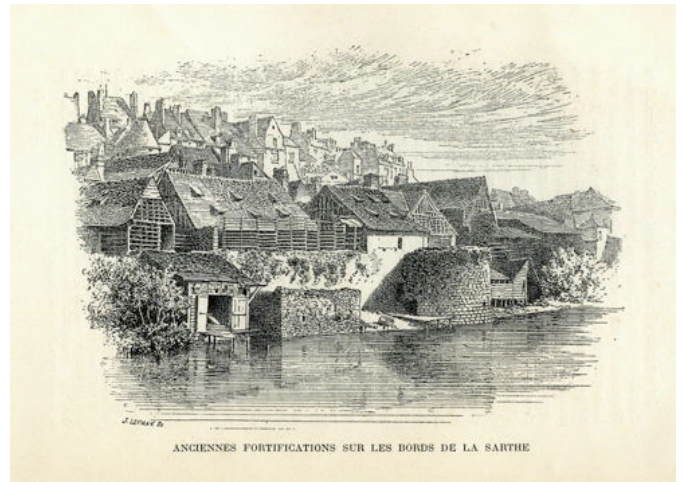


IMAGE 17 – En bord de Sarthe au Mans, les tanneries sur les fortifications, gravure du XIX^e siècle

– À *Chantenay-Villedieu*, il y a une rue des Tanneurs. (IMAGE 1)

– À *Tassé*, il y a une ruelle de la Tannerie. (IMAGE 2)

Au XIX^e siècle, le risque que faisait courir aux forêts européennes le prélèvement régulier de l'écorce des arbres entraîna des recherches et des découvertes chimiques. Le chrome remplaça le tannin végétal. Ce fut le prélude à la disparition des petites tanneries qui émaillaient les cours d'eau, à la satisfaction du voisinage qui se plaignait de l'odeur nauséabonde qui s'en échappait!

Avis au lecteur : cet article n'a pas la prétention d'être exhaustif, mais simplement de donner envie d'aller visiter les communes dont il est question. Si ce texte sur les tanneries l'a intéressé, il peut se rendre en Indre-et-Loire, à Château-Renault, commune appelée autrefois « La Cité du Cuir » (IMAGE 18).



IMAGE 18 – Les cuves où les peaux macèrent durant des mois dans la poudre de tan, musée du cuir à Château-Renault

Au XIX^e siècle, elle comptait dix-huit tanneries spécialisées dans les semelles de cuir tannées à l'écorce de chêne. Les tanneries Hervé furent les dernières à fermer, en 1985.

Un musée du cuir et de la tannerie, fort intéressant, est installé dans l'ancienne tannerie Peltereau-Tenneson (IMAGE 19).



IMAGE 19 – Plaque publicitaire de la tannerie Peltereau-Tenneson

Créée en 1597 et fermée en 1978, elle fut tenue par 16 générations de la même famille, soit 381 ans d'activité ininterrompue. Elle employait 80 ouvriers à la fin du XIX^e siècle. Là, des bénévoles se font un plaisir de raconter le long processus du traitement des peaux animales, ce qui n'était pas une mince affaire.

Se faire tanner le cuir est non seulement une question de tan, mais aussi de... temps!



IMAGE 20 – Pochoir de la tannerie Gardin à La Chartre

Crédits photographiques

- Marie-Élise Weill, pour l'IMAGE 4,
- Marc et Dominique Aybes-Gille, pour les autres images.

Bibliographie

- [1] Jonathan TRUILLET. *La Sarthe, terre d'industries*. Éditions La Reinette, 2006.
- [2] Sylvette DAUGUET. URL : <https://leludedantan.blog4ever.com>.
- [3] Gaëlle CAUDAL. *État des Lieux - patrimoine industriel - Région Pays de la Loire*. 2010.
- [4] Stéphanie BARIOZ. *Autour de La Chartre - un territoire entre Loir et Coteaux*. Région Pays de La Loire - Inventaire Général et Éditions 303, 2022.
- [5] Laurent BASTARD et René LAMBERT. *La Tannerie à Château-Renault, ses techniques*. 2011.

- [6] Gérard FOURNIER. « Une entreprise familiale centenaire : la tannerie Maillard de Château-du-Loir (1827-1927) ». In : *XX^e siècle en mémoires*. Maîtrise d'histoire. Le Mans, 1979.
- [7] Lucette HUTEAU. *La tannerie à Château-Renault, son histoire*. 2011.

Une famille d'employés à la tannerie du Lude

Sur la photographie, prise entre 1902 et 1904, au domicile des HATON (43, Grande-rue au Lude), des membres des familles HATON et JOB, qui ont travaillé à la tannerie.



Au 1^{er} plan, de gauche à droite : Scolastique VAUMORON (1838-1924) épouse JOB, tenant dans sa main la médaille que son époux a reçue pour ses 25 ans de présence dans la tannerie Maingueneau; Eugène JOB (1840-1925) son époux, ouvrier tanneur; Marie BOURDIN (1832-1916), épouse de Julien HATON.

Au 2^e plan : Juliette HATON (1892-1914); derrière elle son père Henri HATON (1859-1941), ouvrier tanneur (lisseur); à côté son épouse Eugénie Scolastique JOB (1865-1935); puis les frères de Juliette : Jules qui deviendra charpentier de marine et Édouard, compagnon du devoir et maître charpentier, dont le chef-d'oeuvre de maîtrise est le clocher tors de Baugé, qui fut tué à la bataille de Souchez en Picardie, le 1er octobre 1915.

À part la plus âgée, Marie BOURDIN, les trois autres femmes ont travaillé comme couturières à la tannerie Maingueneau, où elles confectionnaient des gants et des sacs en cuir.

Louis MAINGUENEAU et Maxime JOLY, tanneurs au Lude, ont déposé une demande de brevet le 20 janvier 1930 (N° 692.347), obtenu le 11 septembre 1930 (in : *Revue Le Cuir Technique*, 15 décembre 1930).

(Merci à Nicole PIÉTRIN-HATON pour son aide.)

Patrimoine industriel lié au chemin de fer en Sarthe

Anne FROIDEVAUX

Architecte chargée de mission au CAUE de la Sarthe

Quel est donc ce petit bâtiment, situé un peu en dehors du village de Coulans-sur-Gée, au bord de la route départementale Le Mans/Laval? Il tourne le dos au bourg, ouvrant une grande porte centrale sur la campagne. Quelle pouvait être sa fonction?

On repère assez vite les décors de briques, la symétrie des façades, caractéristiques de l'architecture qui s'industrialise et se standardise à la fin du XIX^e siècle (IMAGE 1). C'est effectivement un des modèles de bâtiments qui sera construit dans de nombreuses communes de la Sarthe.



IMAGE 1 – Ancienne gare de tramway de Coulans-sur-Gée

Cette petite gare, puisque c'est de cela dont il s'agit, fait partie des quelques rares gares conservées, en l'état ou presque, du réseau des tramways à vapeur ou « petits trains » du département de la Sarthe¹.

Le réseau des chemins de fer secondaires de la Sarthe ou tramways, en bref

Entre 1854 et 1863, cinq grandes lignes de train (réseau ferré d'intérêt général) en étoile autour du Mans sont ouvertes, laissant à l'écart de grands secteurs. Pour désenclaver les nombreuses communes non desservies par le train, le conseil départemental décide de la création d'un réseau local de « chemins de fer vicinaux ».

La ligne de tramway *Mamers/Saint-Calais* sera la première construite en 1872, reliant deux lignes d'intérêt général de chemin de fer. Puis un premier réseau cohérent de 3 lignes de tramway sera construit entre 1882 et

1. La commune de Coulans-sur-Gée, consciente de son patrimoine, a sollicité le CAUE afin d'envisager un projet de restauration et de mise en valeur. Cet article présente en partie la teneur de l'étude présentée à la commune dans ce cadre.

1888 : *Antoigné/Ballon, Le Mans/La Chartre-sur-le-Loir* et *Le Mans/Saint-Denis-d'Orques*. Ce réseau s'étoffera ensuite jusqu'à 5 branches en étoile autour du Mans, la dernière ligne ouvrant en 1922 (IMAGE 2).

Les derniers tracés sont beaucoup moins rectilignes, doublant parfois les voies de chemin de fer d'intérêt général..., témoignant d'un manque d'étude globale et d'une approche plus électoraliste que raisonnée. Toujours est-il que ce réseau d'intérêt local de la Sarthe est l'un des tout premiers implantés en France et sera le plus développé en longueur (540 km) comme en densité.

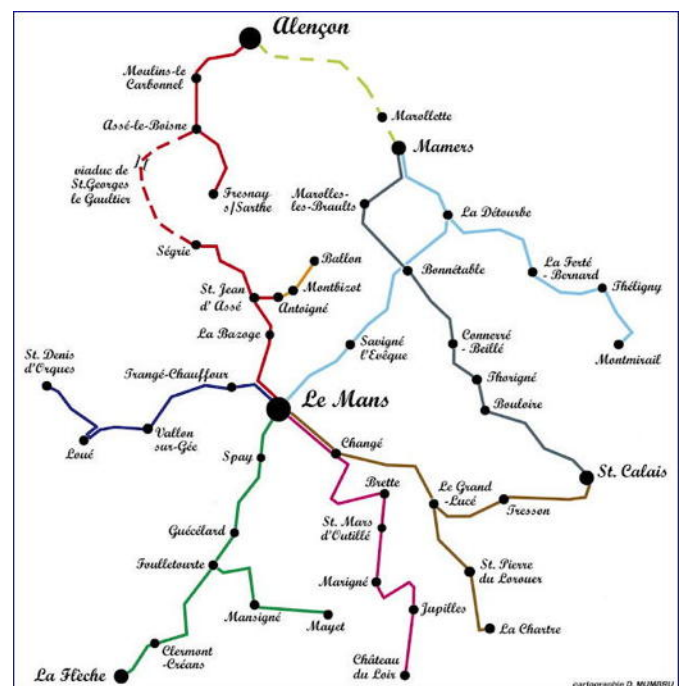


IMAGE 2 – Le réseau sarthois de « chemins de fer vicinaux »

La station de Coulans-sur-Gée sur la ligne Le Mans/Saint-Denis-d'Orques (premier réseau implanté)

L'objectif est avant tout économique : à la fin du XIX^e siècle, les campagnes se modernisent, le commerce se développe, il faut faciliter l'écoulement et la distribution des produits. Cette ligne sera l'une des plus rentables car la région est riche en grains, fourrage, bois, carrières... ; le tracé est rectiligne et dessert une région délaissée par le chemin de fer (IMAGE 3, issue de [1]).

En Sarthe, les gares du trajet sont : Le Mans, Rouillon (Foresterie), Trangé/Chaufour, Degré/La Quinte, Coulans-sur-Gée, Brains, Auvers-sous-Montfaucon, Crannes-en-Champagne, Vallon-sur-Gée, Tassillé/Saint Christophe en Champagne, Loué, Joué-en-Charnie, Lune-de-Joué, Saint-Denis-d'Orques; et en Mayenne : Blandouet et Saint-Jean-sur-Erve.



IMAGE 3 – Tracé de la ligne Le Mans/Saint-Denis-d'Orques (en noir)

Dans une journée : 3 allers et 3 retours sont proposés, d'un petit peu plus de 3 heures chacun entre Le Mans et Saint-Jean-sur-Erve. Il faut environ 55 minutes du Mans à Coulans-sur-Gée.



IMAGE 4 – Gare de tramway de Coulans-sur-Gée au début du XX^e siècle

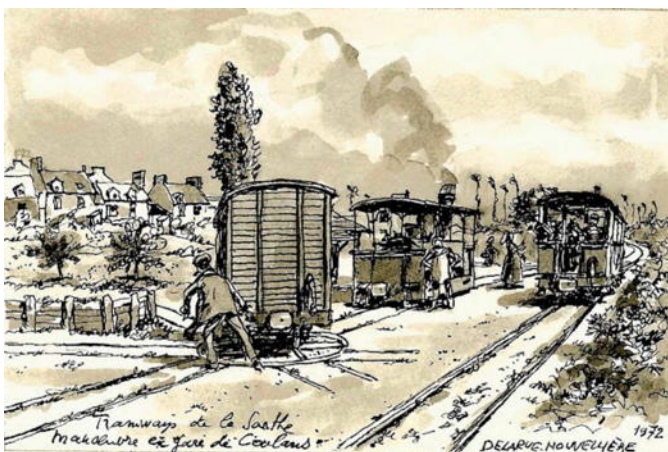


IMAGE 5 – « Tramway de la Sarthe – manœuvre en gare de Coulans », dessin aquarellé de Pierre Delarue-Nouvelière

« Les gares intermédiaires comportaient généralement une voie directe, une voie de manœuvre et de croisement et un réservoir d'eau. Une plaque tournante sera installée ensuite dans chaque gare (IMAGE 5), ce qui permettra de supprimer un des deux postes de conduite de la locomotive, désormais celle-ci pouvant être retournée. » (blog de la gare de tramway de Saint-Denis-d'Orques [1])

Le bâtiment de la gare est construit selon un modèle-type. Différents modèles-types de gares ou d'abris seront ainsi construits, selon l'importance de la station, l'époque de construction, et la compagnie en charge de ces constructions et de l'exploitation du réseau.

Le modèle-type de la gare de Coulans-sur-Gée

La gare de Coulans-sur-Gée est le second modèle du premier réseau de tramway. Il s'agit plus d'un abri que d'une gare si l'on considère la petite surface et le volume très réduit de la construction (sans étage), ainsi que la simplicité du plan (IMAGE 6 et IMAGE 7).



IMAGE 6 – Façade nord de l'ancienne gare de tramway de Coulans-sur-Gée



IMAGE 7 – Façade sud de l'ancienne gare de tramway de Coulans-sur-Gée

Ce type d'architecture est représentatif de cette période charnière de la fin du XIX^e siècle : un alliage entre construction industrielle et artisanat, entre standardisation et persistance du décor architectural.

Voyons les caractéristiques architecturales de cette petite construction, si modeste soit-elle.

Mais notons au préalable : certains détails architecturaux ayant été supprimés ou masqués sur la gare de Coulans-sur-Gée, nous ferons référence aux cartes postales anciennes et à la gare identique de Saint-Denis-d'Orques. Celle-ci, récemment restaurée, présente une restitution des détails certainement très proche de la construction d'origine.



IMAGE 8 – Ancienne gare de tramway de Saint-Denis-d'Orques

Le plan

C'est une construction à un seul niveau, sans logement à l'étage comme dans les gares plus importantes. Le plan est simple : une petite pièce d'un côté pour la vente des billets avec une ouverture, fermée par un volet, donnant sur la façade avant (IMAGE 8).

Parfois une autre pièce lui fait face pour y déposer les colis (nous ne savons pas si tel était le cas à Coulans-sur-Gée). Enfin au centre, un petit préau prolongé d'un auvent à l'extérieur afin abriter les voyageurs attendant le tramway.

Les matériaux de construction

La technique de la brique, matériau emblématique de l'industrialisation de la production au XIX^e siècle, est ici largement utilisée : pour les chaînes d'angle, l'encadrement de la porte centrale, et les rampants des deux pignons. L'assemblage de ce petit module est en effet bien pratique et évite d'avoir à tailler des pierres pour réaliser ces ouvrages.

Le reste des murs est en moellons enduits maçonnés sur un soubassement plus grossier. La charpente en pin reste apparente, la couverture est en ardoises.

Le décor et la signalétique

Contrairement à la majorité des bâtiments, le décor met ici en valeur les pignons et non la façade principale. En effet, les voyageurs du tramway, roulant à 15 km/h, ont le temps de reconnaître et d'admirer les pignons de la gare avant l'arrêt ! L'accent est donc mis sur ces façades latérales.

Le décor y est en grande partie réalisé par les matériaux même de la construction et notamment la brique. Si nous entrons dans le détail, deux teintes de brique sont employées, rouge et jaune, avec un appareillage qui diffère entre les chaînes d'angle (alternance de 4 rangs de briques rouges et de 4 rangs de briques jaunes) et les rampants des pignons (briques jaunes posées verticalement avec une brique rouge en boutisse, surmontées de deux rangs horizontaux de briques jaunes, IMAGE 9).



IMAGE 9 – Pignons de la gare de Saint-Denis-d'Orques et de la gare de Coulans-sur-Gée

L'ornementation des pignons est agrémentée d'une sorte d'épi de faitage, et bien sûr du nom de la station, gravé sur un petit décor en pierre disposé sous la pointe du pignon.

La façade principale donnant sur le « quai » n'est pas en reste, avec son petit auvent et son faitage décoratif en métal. Le nom de la station y est peint sur une plaque centrale ornementée.

Et si l'on observe avec encore plus d'attention cette architecture, on remarque le profil décoratif des abouts de chevrons et des pièces de charpente de l'auvent (IMAGE 10).



IMAGE 10 – Détails des gares de Coulans-sur-Gée et Saint-Denis-d'Orques

On observe également un cordon de brique périphérique séparant le soubassement du reste du mur, ainsi qu'un chanfrein sur une hauteur d'un mètre vingt environ sur les angles en brique (éviter les épaufrures avec les bagages cognant sur les angles saillants...?), et enfin le décor discret d'encadrement d'enduit lissé et badigeonné que l'on aperçoit sur les anciennes cartes postales et heureusement restauré sur la gare de Saint-Denis-d'Orques (IMAGE 11).



IMAGE 11 – Chanfrein (Coulans-sur-Gée) et enduit (Saint-Denis-d'Orques)

L'intérêt de cette architecture réside à la fois dans l'aspect sériel emblématique de ce patrimoine industriel lié au chemin de fer, dans l'utilisation systématique de la brique, et à la fois dans le décor des façades qui foisonne encore malgré l'industrialisation naissante de la construction qui finira par l'abolir.



Faitage décoratif métallique avec une structure en treillis et une plaque centrale où figure le nom de la gare. Deux épis de faitage disposés à l'extrémité des pannes faitières complètent ce décor.

Encadrement d'enduit lissé et badigeonné clair.

La façade ouest, plus exposée aux intempéries, a fait l'objet d'une reprise d'enduit sur son soubassement. Mais le décor n'a pas été respecté : l'encadrement au badigeon est donc amputé de sa partie basse.

Encadrement au badigeon clair sur la façade avant.

On semble distinguer le petit bandeau constitué d'une rangée de brique au dessus du soubassement en pierre.

On devine sur la façade avant de la gare soit un panneau accroché au mur (horaires des tramways ?), soit un volet entrouvert (celui du bureau de vente comme à la gare de Saint-Denis-d'Orques).

Le décor disparu aujourd'hui :
Les encadrements au badigeon ont disparu.
Le bâtiment ne présente plus son socle en pierre. Il a ainsi perdu sa « base », les sols extérieurs ayant été légèrement remontés.
Le faitage caractéristique, touche finale du décor de ce petit édifice, a disparu.

IMAGE 12 – Détails de la gare de Coulans-sur-Gée visibles sur les anciennes cartes postales (étude CAUE)

À l'instar de la commune de Saint-Denis-d'Orques, Coulans-sur-Gée compte restaurer ce petit patrimoine pour en faire une halte pour randonneurs avec un affichage à l'intérieur sur l'histoire de la ligne de tramway et de la gare de Coulans-sur-Gée (IMAGE 12 et IMAGE 13).

Proposition de restauration

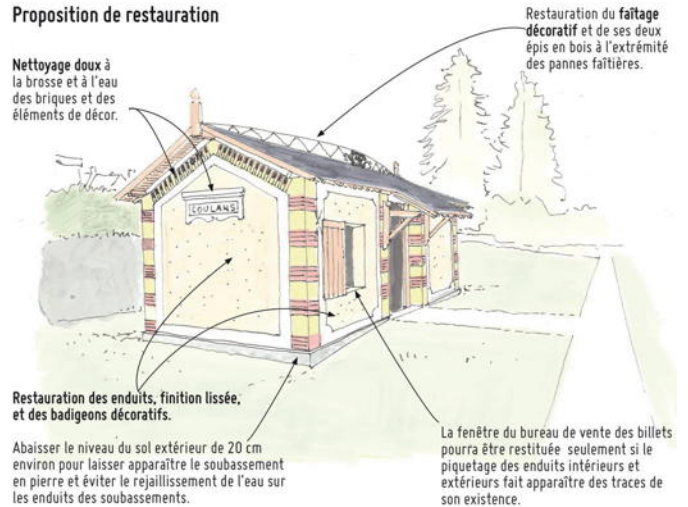


IMAGE 13 – Envisager la restauration de l'ancienne gare de Coulans-sur-Gée (étude CAUE)

Crédits photographiques

- Photos CAUE de la Sarthe, pour les IMAGES 1, 6, 7, 8, 9, 10 et 11,
- Ancienne carte postale, pour l'IMAGE 4,
- Blog de la gare de tramway de Saint-Denis-d'Orques, pour les IMAGES 2, 3 et 5,
- Photo CAUE de la Sarthe, pour l'IMAGE 12,
- Dessin CAUE de la Sarthe, pour l'IMAGE 13.

Bibliographie

- [1] Blog de la gare de tramway de Saint-Denis-d'Orques.
URL : <http://tramwaydestdenisdorques.blogspot.com/>.
- [2] « Le tramway à la Chartre ». In : *La Chartre-sur-le-Loir* (jan. 2015).
- [3] Alain de DIEULEVEULT, Jean EDOM et Sylvère GALBRUN. *Le siècle des petits trains ou l'histoire exemplaire du réseau départemental de la Sarthe*. Éditions Cénomane, 1985.
- [4] François PASQUIER. « La brique dans tous ses états ». In : *Maisons paysannes de la Sarthe* 5 (2020).
- [5] CAUE de la SARTHE. *Commune de Coulans-sur-Gée – Étude pour la valorisation de l'ancienne gare de tramway*. 2021.

Les tuileries-briqueteries du Perche Sarthois

Sylvie LEMERCIER

Animatrice de l'architecture et du patrimoine du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois

Après avoir exploré la bauge puis le pan-de-bois en Perche Sarthois pour la revue en 2021 et 2022, il était logique de prolonger l'étude des matériaux par la terre cuite architecturale sachant que la tuile et la brique artisanales de productions locales sont encore aujourd'hui très répandues dans le Perche Sarthois.

Néanmoins, nous n'aborderons pas le matériau en tant que tel, François Pasquier a eu l'occasion de traiter de la brique et de son infinie variété dans le numéro de 2020. Nous évoquerons l'histoire des tuileries-briqueteries, de leur origine à leur grande phase de développement au XIX^e siècle. Pour ce faire, nous nous appuyerons principalement sur une recherche collective entreprise au Perche Sarthois dans les années 2000 et constamment enrichie.

Un matériau ancestral d'abord réservé à une élite

La terre cuite est utilisée dès l'Antiquité sur le territoire du Perche Sarthois, en témoignent les fragments de briques et de tuiles à rebords, trouvés sur les sites archéologiques antiques étudiés anciennement, comme la villa de Roche à Sceaux-sur-Huisne ou lors des prospections menées par la Société du Pays Fertois sur le site de l'Orme à Cormes. Toutefois, pour cette époque, l'utilisation de ce matériau reste le fait d'une élite capable de réunir les moyens nécessaires à sa production.

Si cette dernière ne s'est peut-être jamais totalement arrêtée au Moyen Âge, nous ne disposons pas d'informations antérieures à la fin de la guerre de Cent Ans. La première évocation de la fabrication de briques émane du marché de construction du château de Bonnétable [1] passé en 1479 entre Jehan d'HARCOURT, seigneur de Bonnétable et le maçon Mathurin DELANDELLES. Ce document indique que le maçon est autorisé à prendre la terre pour faire des briques et des pavés sur les terres du seigneur et à utiliser son four à chaux.

Cette mention permet de voir que les conditions sont réunies pour produire de la brique, puisque jusqu'au XIX^e siècle les fours à chaux servent aussi à cuire la brique et la tuile. En outre, la reconstruction du château de Montmirail, dont la façade sur cour présente une élévation alternant briques rouges et noires formant un motif losangé (IMAGE 1), atteste la production de briques dans le secteur, dans le dernier quart du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle.

Ainsi, les plus anciens témoignages de l'utilisation de la terre cuite dans le Perche Sarthois semblent concerner la brique pour des demeures seigneuriales couvertes en ardoises et non en tuiles.



IMAGE 1 – Façade du château de Montmirail en brique (fin XV^e - début XVI^e s.)

Si pour l'époque moderne les mentions de tuileries restent éparpillées, nul doute que la production se développe progressivement, comme le prouve la présence de la brique dans l'architecture et la diffusion de la tuile comme matériau de couverture.

À titre d'exemples, on peut signaler le domaine du château de Montmirail dont de nombreuses constructions du XVIII^e siècle arborent des encadrements de baies en briques et pierres. L'association de ces deux matériaux est aussi la spécialité, à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle, de la famille de maçons PESCHE, qui s'illustre notamment dans la construction du couvent des filles de Notre-Dame à la Ferté-Bernard et la reconstruction du prieuré de Tuffé à partir des années 1680.

Jusqu'à la Révolution, c'est surtout la brique de 3 cm d'épaisseur qui est utilisée et son usage reste limité aux encadrements de baies et aux corniches. Parallèlement la tuile se diffuse d'abord en milieu urbain, où elle est préférée au bardeau car elle est moins propice à la propagation des incendies. Néanmoins, en milieu rural son emploi progresse peu à peu au sein des fermes, comme le prouve la mention d'une couverture en tuiles sur celle de Saint-Sébastien à la Chapelle-du-Bois en 1673 [2]. Puis, elle se développe dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, en témoignent les visites

et montrées des fermes du prieuré de Tuffé [3] où elle remplace progressivement le bardeau. Ces documents révèlent également l'usage de carreaux de terre cuite, limité à l'âtre de la cheminée et ses abords, à l'exception de la maison de la Porcherie à Saint-Hilaire-le-Lierru, entièrement pavée en 1787.

Ces informations indirectes prouvent l'existence de tuileries dès l'époque moderne, même si leur activité devait être limitée et plus ou moins temporaire.

L'apogée des tuileries-briqueteries au XIX^e siècle

Au XIX^e siècle, les tuileries connaissent un essor sans précédent, lié à plusieurs facteurs. En premier lieu, l'est du département est propice à l'implantation de tuileries en raison de l'abondance des argiles indispensables à la fabrication des produits de terre cuite, mais aussi du bois, principal combustible utilisé pour leur cuisson et de l'eau nécessaire à la préparation de la terre.

De plus, l'augmentation de la population, amorcée au XVIII^e siècle, atteint son maximum vers 1830 et génère des besoins importants en matière d'habitat. En outre, les équipements publics, en plein développement, utilisent beaucoup la brique en raison de la standardisation de ce matériau qui permet une rationalisation de la construction. Enfin, l'amélioration des voies de communication facilite la commercialisation des matériaux. Les conditions sont donc réunies pour la multiplication des tuileries.

Ainsi, Julien-Rémy PESCHE mentionne, dans son dictionnaire publié entre 1829 et 1842 [4], des tuileries pour 34 communes du Perche Sarthois. La documentation liée aux établissements industriels [5] révèle l'existence de tuileries non mentionnées par PESCHE, comme celle de la Palenne à Bouër signalée en 1869, tandis que d'autres qu'il cite, à l'instar de celle de Launay à La Chapelle Saint-Rémy, n'y apparaissent pas. Par conséquent, si les archives donnent un maximum d'informations pour les années 1870 et portent à croire que les tuileries atteignent leur amplitude maximale à cette période, cela reste encore à confirmer.

Quoiqu'il en soit, sur l'ensemble du siècle, 65 établissements ont pu être recensés avec certitude. Le dépouillement systématique des matrices cadastrales permettrait d'avoir une vision plus exhaustive.

À titre d'exemple, pour la commune de La Bosse, les patentes signalent uniquement la fabrique de chaux et de tuiles de Louis TESSIER, à la Petite Humelière en 1872, tandis que les matrices indiquent la construction en 1864 d'une autre tuilerie dans une parcelle nommée la Bruyère aux Bœufs. Ces deux modestes établissements comprenant une maison, un four et une halle semblent correspondre en terme d'équipement et d'évolution à la majorité des établissements recensés dans le Perche Sarthois.

Le four et la halle de la Petite Humelière sont dits démolis en 1872, ce qui révèle le caractère temporaire de la production et la fragilité des installations, particulièrement des fours, soumis à de hautes températures, régulièrement réparés et reconstruits. La démolition de ces mêmes équipements est à nouveau indiquée en 1890 par le fabricant Louis TESSIER, désormais qualifié de cultivateur. Quant à la tuilerie de la Bruyère aux Bœufs, son fondateur François BOURDIN, signalé comme maçon aux Joneaux, déclare la destruction du four et de la halle, en 1890 également.

Après cette date, aucune tuilerie n'est mentionnée à La Bosse. L'exemple de cette commune illustre la difficulté à saisir l'histoire de ces petites tuileries au fonctionnement épisodique sur un laps de temps n'excédant pas quelques décennies. Aussi, il est probable que ces fabriques étaient pour la plupart assez semblables à celles des siècles précédents dans leur fonctionnement et leurs procédés de fabrication.

Il faut néanmoins signaler les briqueteries dites belges, ne produisant que de la brique cuite en plein air, sans four et au charbon (IMAGE 2). Ce procédé est mentionné dans le Perche Sarthois à partir de 1870 pour le site des Ardennes à Berfay, puis aux Petites Hayes à Tresson en 1874 et au Champ de foire à Bonnétable en 1880.

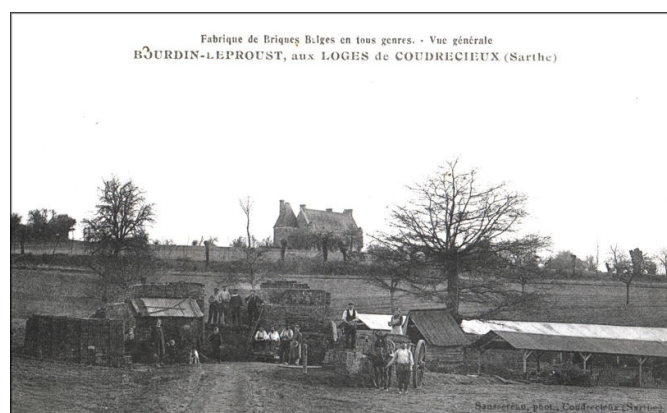


IMAGE 2 – Briqueterie belge de l'Hermenaudière, devant le château des Loges à Coudrecieux, début du XX^e siècle

À l'exception de ce type d'établissement, et durant tout le XIX^e siècle, la plupart des tuileries fabriquent des produits variés : tuiles, briques, pavés et chaux. Néanmoins, quelques sites sont spécialisés dans la brique, comme ceux de Lavaré en 1855 (La Jolinière et la Bordelais) ou des Recollets à Cherré en 1873, et sont qualifiés de briqueteries. Les autres sont appelés tuileries, mot utilisé comme terme générique en raison de la prédominance de la production de tuile jusque là.

Un long processus de fabrication

L'extraction de la terre s'effectue à l'automne dans des carrières à ciel ouvert comme celle encore visible à la tuilerie des Saules à Avezé, puis la terre est acheminée pour être stockée (hivernage) avant d'être broyée, puis malaxée et enfin moulée. Après démoulage les briques sont mises à sécher sous la

halle (IMAGE 3), dont le toit à longs pans permet de les protéger de l'humidité, du soleil et des grands vents, avant d'être chargées une à une dans le four puis mises à cuire.

Si les caractéristiques techniques des fours du Perche Sarthois ne sont pas connues, il est précisé dans les années 1870-1880 qu'il s'agit de fours intermittents. Aussi, certains sites disposent de plusieurs fours fonctionnant en alternance pour accroître leur capacité de production ; c'est le cas en 1873 du grand établissement de la Roche à Soultré qui en possède cinq mais aussi de tuileries plus modestes à l'instar de la Touche de Vaux à Nuillé-le-Jalais qui en a trois.



IMAGE 3 – L'une des deux halles de la tuilerie de la Nouette à Bessé-sur-Braye, 2013

En moyenne, les tuileries font 10 à 12 fournées par an et par four. Ces derniers sont principalement de forme carrée comme les deux conservés à la tuilerie des Saules à Avezé (IMAGE 4) ou deux des trois décrits à la tuilerie du Rond à Bonnétable, d'un format de trois mètres de côté par six de hauteur. D'autres sont rectangulaires comme ceux de la tuilerie de Valmer à Cherré. Enfin, deux fours ronds sont mentionnés, à la tuilerie du bourg d'Avezé et un de trois mètres de diamètre et six mètres de haut à la Villa du Rond à Bonnétable. La capacité des fours oscille, de 10 m³ à la tuilerie du Champ du Mortier à Sceaux-sur-Huisne, à 74 m³ à la tuilerie des Épineaux à la limite de Rouperroux-le-Coquet.

La cuisson se déroule sur plusieurs jours en trois phases : le préchauffage qui permet une montée en température pour atteindre entre 900 et 1 200 °C, la cuisson et le refroidissement. Viennent ensuite le défournement et la distribution des produits, dont la diffusion n'excède pas quelques kilomètres pour la majorité des tuileries, à l'image de celles du canton de Vibraye en 1848.

Propriétaires, exploitants et main d'œuvre des tuileries

Au XIX^e siècle, nombre de tuileries appartiennent à de grands propriétaires nobles. C'est le cas du Feigner à Coudrecieux, propriété de la famille DU LUART ; du Rond à Bon-

nétable et des Épineaux aux DE LA ROCHEFOUCAULD ; de l'Étang à Semur-en-Valon, fondée par Céline DE SEUIL ; ou de bourgeois, à l'instar de la Roche à Soultré créée par M. BUSSON DE LA GROIE, soucieux de tirer profit de terres argileuses difficiles à cultiver et de leurs bois.

La possession d'une tuilerie leur facilite également l'accès aux matériaux nécessaires pour la construction et l'entretien des bâtiments de leur domaine.

Si quelques-uns s'impliquent directement dans la production pour expérimenter de nouveaux procédés, comme le fait Georges MENJOT D'ELBENNE, en mettant au point à la tuilerie de Couléon à La Chapelle-Saint-Rémy des tuiles en grès en 1806 ou de M. BUSSON DE LA GROIE, médaillé de bronze à l'exposition départementale en 1836 pour ses tuiles légères, propres à remplacer l'ardoise, ces grands propriétaires afferment leur établissement à des exploitants.



IMAGE 4 – L'un des deux fours de la tuilerie des Saules à Avezé, 2016

En outre, d'autres tuileries sont la propriété des exploitants pour lesquels il s'agit d'une activité complémentaire. Certains sont investis dans des métiers du bâtiment, à l'instar de l'architecte Eugène LANDRON à Saint-Calais qui reprend une tuilerie, rue Bourgneuf, en 1823, ou de l'entrepreneur de maçonnerie Louis DOUDAN-VERRIER de Saint-Calais, qui exploite la briqueterie de la Petite Cancerie à Montaillé en 1871. Néanmoins, il s'agit souvent de cultivateurs, qui exploitent l'argile présente sur leur terre et complètent ainsi leurs revenus. C'est encore le cas de la famille SAUSSEREAU-RICHARD à la tuilerie des Saules à Avezé, jusqu'à l'arrêt définitif de la tuilerie en 1962.

La main-d'oeuvre des tuileries est difficile à saisir. Néanmoins l'enquête industrielle pour le canton de Montfort de 1848 indique 100 ouvriers et 10 enfants travaillant notamment dans celle de La Roche, qualifiée de « plus importante de la Sarthe ». Le document souligne la pénibilité de certaines tâches comme celles des « tireurs de terre » qui extraient la terre et des « marcheurs » qui la piétinent pour la malaxer et passent une partie de leur journée dans l'eau et la boue.

En 1865, deux enfants de moins de 10 ans sont signalés à la tuilerie de l'Étang à Semur-en-Vallon. En 1873, les patentes indiquent le nombre exceptionnel de 20 ouvriers à La Roche, plus des saisonniers. En effet, la majorité des tuileries emploient de un à trois ouvriers, tandis que d'autres ne font état d'aucun ouvrier. Néanmoins, elles devaient fonctionner grâce à une main d'œuvre familiale ou l'emploi ponctuel de journaliers, compte tenu de l'importance de la manutention tout au long de la chaîne opératoire.

Les progrès techniques

Néanmoins, les établissements se dotent progressivement à partir des années 1870 d'équipements qui facilitent certaines tâches : broyeur à manège actionné par des chevaux à Saint-Ouen à Boëssé-le-Sec en 1881, malaxeur à bras aux Caves à Coudrecieux en 1881, machine à mouler à L'Étang à Semur-en-Vallon en 1877, presse à bras dans les fabriques de La Ferté-Bernard en 1873, pour ne citer que quelques exemples.

Si certaines tuileries combinent tous ces éléments comme la Roche à Soultré en 1880 ou la Touche de Vaux à Nuillé-le-Jalais en 1881, d'autres en sont encore totalement dépourvues à l'image du site de Valmer à Cherré en 1873.

Il est à noter le cas unique des tuileries de Sosthène DE LA ROCHEFOUCAUD dotées d'une machine à vapeur. Celle des Épineaux, acquise en 1864, a une force motrice de quatre chevaux, permettant d'actionner un broyeur et un malaxeur à la place des marcheurs. Celle du Rond peut s'expliquer par la présence d'une importante faïencerie sur le même lieu.

Bien que difficile à saisir, le tournant du xx^e siècle semble décisif pour les tuileries, à l'image de celles de l'Imbaudière et de la Croix Verte à Thorigné-sur-Dué, qui ont fonctionné du milieu du xix^e siècle au début du xx^e siècle. Leur existence est encore attestée en 1906 mais toutes deux sont à l'arrêt en 1911.

L'industrialisation des procédés de fabrication des grandes briqueteries, la concurrence de nouveaux matériaux comme le parpaing de ciment, le développement des échanges, combinés à l'exode rural, entraînent la disparition des tuileries. À l'exception de la tuilerie de la Nouette à Bessé-sur-Braye où le four et les deux halles sont encore visibles, il ne reste dans la plupart des cas aucun indice de cette activité sur les lieux.

Très peu franchissent le cap de la première guerre mondiale et il ne reste après la seconde que quatre tuileries dans

le Perche Sarthois : les Épineaux à Roupperoux-le-Coquet, le Feigner à Coudrecieux, la Roche à Soultré et les Saules à Avezé, auxquelles nous consacrerons une communication spécifique.



IMAGE 5 – Maison de bourg à Grézy-sur-Roc, début xx^e siècle

Crédits photographiques

- Cemjika - Perche Sarthois, pour les IMAGES 1, 4 et 5,
- Collection privée, pour l'IMAGE 2,
- Perche Sarthois, pour l'IMAGE 3.

Sources et références bibliographiques

- [1] Transcription, Archives départementales de la Sarthe (7 F 50), publiée partiellement par Julien Hardy dans la notice d'inventaire du Château de Bonnetable en 2015. URL : <https://gertrude.paysdelaloire.fr/dossier/chateau-de-bonnetable/9cbf02d6-f96a-4ea9-ala5-6493a676bbeb>.
- [2] *Inventaire du canton de la Ferté-Bernard*. Paris, 1983, p. 37. Ministère de la Culture.
- [3] Sylvie LEMERCIER. *Les rapports des hommes et la terre dans la baronnie de Tuffé*. Mémoire de maîtrise sous la direction d'Anne Fillon et Jean-Marie Constant, Université du Maine, 1997, pp. 54-58.
- [4] Julien-Rémy PESCHE. *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*. Le Mans-Paris, 6 vol., 1829-1842.
- [5] Il s'agit principalement, aux Archives départementales de la Sarthe, d'enquêtes industrielles cantonales (sous-série 1 M), de documents relatifs à la réglementation des établissements industriels, comme des demandes d'autorisation (sous-série 5 M) ou à leur fiscalité, comme les patentes (sous-séries 2 P).

Les maisons ouvrières de Sainte-Jamme

Brigitte & Patrick DEJUST

Armand Chappée, un grand patron paternaliste à l'origine du développement de la commune de Sainte-Jamme-sur-Sarthe.

Au milieu du XIX^e siècle tout se transforme. Les campagnes sont surpeuplées et le travail des champs ne suffit plus à faire vivre toute la population rurale. À cette même période d'intense activité, la révolution industrielle nécessite une main d'œuvre nombreuse et laborieuse. Les déplacements de population se font principalement vers les grandes villes et les régions minières et sidérurgiques.

La main d'œuvre est abondante et peu exigeante ; les entreprises sont déjà soumises aux lois du marché et la concurrence est féroce. Les conditions de vie du monde ouvrier, tel que l'a décrit Zola, sont extrêmement difficiles, entraînant les travailleurs vers une forme d'esclavagisme (pénibilité, misère, insalubrité) et provoquant de nombreuses révoltes qui vont jusqu'à mettre en péril les institutions.

Dès 1830 des précurseurs anglais, français et belges sont à la recherche d'un modèle de logement ouvrier. En France, sous le second empire, quelques tentatives apparaissent pour loger correctement des ouvriers dans des logements collectifs (cité Napoléon à Paris) ou individuels, sous forme de maisons ouvrières. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, de nouvelles initiatives apparaissent, portées le plus souvent par des patrons humanistes (familistère de Guise, maisons accolées inspirées de modèles anglais, corons, etc.). Les quartiers ouvriers composés de maisons avec petits jardins seront en quelque sorte les premiers lotissements.

Ce phénomène apparaît dans la Sarthe à différents endroits, en accompagnement d'industries textiles (Le Breil-sur-Mérize, 1866), de verrerie (Coudrecieux, 1890) ou de forges.

L'usine Chappée à Sainte-Jamme

Du minerai de fer était extrait au nord et à l'ouest du Mans dès la période gauloise (argiles ferrugineuses, grès roussard). Le travail du fer dans cette région découle donc d'une longue tradition sans doute jamais totalement interrompue (Antoigné, L'Aune, Cordé, La Gaudinière, Chemiré...).

Des hauts-fourneaux sont attestés à Sainte-Jamme dès le début du XVII^e siècle. Une première forge est implantée au bord de la Sarthe, pour profiter de la force hydraulique nécessaire aux marteaux et soufflets, par la famille DE BEAUMANOIR. Le premier maître de forges connu est un certain Monsieur DE LA ROYRIE. Au XVIII^e siècle, le comte de Tessé,

propriétaire, fait appel à différents maîtres de forge qui font prospérer le site d'Antoigné. Après la révolution le site est confisqué et vendu par adjudication. Le maintien de l'activité sidérurgique est difficile. Après quelques péripéties, en 1875, le site d'Antoigné revient à Victoire JULIENNE, l'épouse d'Armand CHAPPÉE, comptable de la société.

C'est avec Armand CHAPPÉE (1835-1922), également propriétaire de l'usine de Port-Brillet, que la fonderie se développe de manière spectaculaire, en diversifiant la production et surtout en fabriquant à partir de 1903 des radiateurs en fonte et des chaudières. Ses fils Louis et Julien accumulent les difficultés ; Louis cède ses parts à Julien en 1926. Julien vendra en 1929, ce qui aboutira à la création en 1932 de la Société générale de fonderie, qui conservera la marque « Chappée ». Le site, faute de diversification, sera définitivement fermé en 1985.

Armand CHAPPÉE, patron paternaliste, va créer à Sainte-Jamme tout un urbanisme lié à l'usine. Les raisons tiennent à la vision humaniste et catholique du personnage, mais aussi à une volonté de contrôle et de fidélisation des employés, qu'ils soient d'origine locale ou étrangère. L'usine comptera jusqu'à 1 800 salariés ! Le système tend à rendre la main d'œuvre stable et dévouée. Les initiatives sociales et culturelles en faveur des apprentis (dessin, fanfare) et des jeunes filles (école ménagère) participent à contrôler les bonnes mœurs, dans l'esprit de l'époque.

Les premières constructions



IMAGE 1 – Hôpital-hospice, actuellement maison de retraite

En 1884, Madame BERTRAND DE PUISARD, propriétaire des terres d'Antoigné fait un don de 400 000 F à la commune. Armand CHAPPÉE, maire de Sainte-Jamme à l'époque

et propriétaire de l'usine (mais pas des terres), propose la construction d'un hôpital-hospice. Cet immeuble est devenu une maison de retraite (IMAGE 1).

À la fin du XIX^e siècle, des logements existaient dans l'enceinte même de l'usine (IMAGE 2). Les agrandissements successifs et l'augmentation de la main d'œuvre ouvrière incitent Armand CHAPPÉE à implanter des logements en limite du bourg.



IMAGE 2 – Vers 1900, des logements dans l'usine

Il fait construire à partir de 1909, c'est-à-dire peu de temps après l'acquisition de l'usine dont il n'était que locataire, les premières maisons ouvrières. Elles seront réalisées au nord de la commune, entre l'usine et l'agglomération ancienne, le long de la route du Mans à Saint-Jean-d'Assé. Il s'agit de la cité des Douches, composée de deux barres de six maisons chacune. Elles sont inaugurées en 1913 (IMAGE 3).



IMAGE 3 – Maisons de la cité des Douches (les deux lucarnes ont été ajoutées)

Elles possèdent 3 travées en façade et elles sont généralement composées de 3 pièces au rez-de-chaussée et d'une chambre à l'étage (ou de 2 pièces en rdc et 2 chambres à l'étage). Un petit jardin agrémenté la façade et un jardin potager en lanrière est situé à l'arrière de la maison. « L'ouvrier qui cultive son jardin ne se rend pas au cabaret. » Murets,

encadrements de briques, pompe Chappée et treillages de bois destinés à accueillir un rosier harmonisent l'ensemble (IMAGE 4).

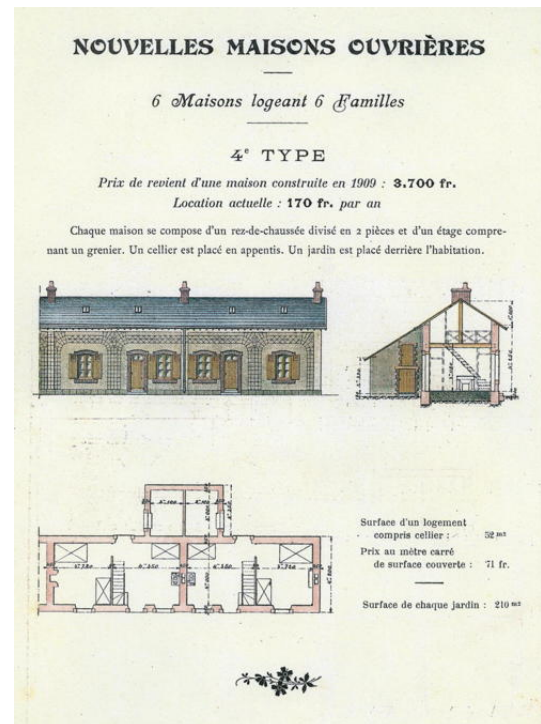


IMAGE 4 – Plans d'une maison de la cité des Douches

Évolution de la commune

Très vite, de 1913 à 1920, pour les besoins du personnel de l'usine, trois nouvelles barres comprenant 21 maisons sont construites route du Mans à Saint-Jean-d'Assé, mais cette fois-ci au sud, de l'autre côté de la commune. Il s'agit de la cité de Souillé (IMAGE 5). Ces maisons sont de même style, mais un peu plus grandes que les précédentes; elles possèdent toutes une lucarne; les commodités sont au fond du jardin et chacune dispose d'une pompe à eau Chappée.



IMAGE 5 – Maisons de la cité de Souillé, au milieu la maison du chef de fonderie (une des maisons ouvrières a perdu son caractère d'origine)

La maison du chef de fonderie, située au centre de la barre principale et plus haute que les autres est encadrée de 5 logements ouvriers. La hiérarchie et l'ordre social étaient respectés.

De nouvelles maisons sont construites à partir de 1925, à l'arrière des deux premières cités, mais elles sont différentes, sans doute pour des raisons d'économie. Les nouveaux logements sont toujours disposés en barre, ils sont adossés deux par deux sous un même toit à deux versants. Ils n'ont plus qu'une façade et le jardin situé devant sert également d'accès.



IMAGE 6 – Maisons adossées dos à dos à l'arrière de la cité des Douches

En tout, 50 maisons seront construites de cette façon, en deux groupes situés respectivement en retrait de la cité des Douches (16 maisons, IMAGE 6) et de la cité de Souillé (34 maisons, IMAGE 7). À cela il faut ajouter 12 logements plus classiques (en 2 barres de 6).



IMAGE 7 – Maisons adossées dos à dos à l'arrière de la cité de Souillé

De nombreuses maisons seront également acquises dans le bourg de Sainte-Jamme, mais aussi à Montbizot, à Saint-Jean-d'Assé et en campagne aux alentours.

Les constructions « légères »

Les logements ouvriers sont l'élément marquant du paysage urbain de Sainte-Jamme, mais ils ne sont pas les seuls à avoir été réalisés. Des baraquements en bois (IMAGE 8) ou préfabriqués et des dortoirs pour célibataires, comme les

« casernes » (IMAGE 9), ont été construits à partir de 1930, destinés à accueillir principalement une main d'œuvre étrangère, notamment polonaise, de plus en plus nombreuse. Il en reste un témoignage assez tardif (1964) à Sainte-Jamme, rue Chappée.

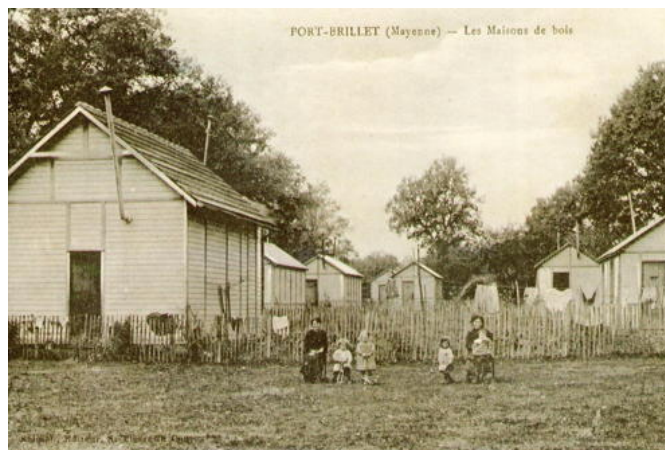


IMAGE 8 – Des maisons en bois à Port-Brillet qui devaient être très proches de celles de Sainte-Jamme



IMAGE 9 – Les « casernes », quatre immeubles avec les commodités sur les côtés

Les logements des cadres

Le directeur disposait d'une maison confortable avec salle à manger, salon, salle de bain et bureau.

La maison du chef de fonderie du quartier de Souillé, déjà évoquée, se distinguait des logements ouvriers par son étage et son pignon donnant sur rue. Elle possédait un salon et une salle à manger.

Vers 1930, la Société Générale de Fonderie va mettre à disposition des cadres quelques maisons supplémentaires (IMAGE 10 et IMAGE 11).

Les équipements collectifs

Fidèle à ses convictions paternalistes, Armand CHAPPÉE participe à l'organisation sociale et culturelle du village. Les

ouvriers bénéficient d'une société de secours mutuels, d'une caisse médicale, d'une caisse de retraite et d'autres actions concernant l'éducation, les secours, l'hygiène et les loisirs. L'usine intervient également sur le cours du prix du pain et de la viande, au bénéfice des ouvriers. Cette philanthropie visait à fidéliser et moraliser la classe ouvrière.



IMAGE 10 – Maison de cadre à l'emplacement de l'ancienne mairie-école



IMAGE 11 – Maisons de cadre près de la cité des Douches

Cela se traduira par la création d'une école ménagère (IMAGE 12), d'une garderie pour enfant, d'une école de dessin, de cours d'apprentissage, de bains douches (en bois, IMAGE 13) et, par la suite, d'une fanfare, d'une salle de cinéma, etc.

Les CHAPPÉE, plusieurs fois maires de la commune, interviennent également dans l'espace public, en favorisant ou finançant des équipements collectifs : l'hospice, déjà évoqué (vers 1890), l'ancienne mairie-école rue Charles Palier (avant 1900) transformée en maison de cadre, le monument aux morts, la mairie (IMAGE 14), la nouvelle école (sans s'immiscer entièrement dans le système éducatif) et même l'église dont ils financent plusieurs campagnes de restauration.



IMAGE 12 – L'ancienne école ménagère



IMAGE 13 – Les bains-douches



IMAGE 14 – La nouvelle mairie de 1913. L'école se situe derrière

Conclusion

Les communes voisines de Sainte-Jamme et de Montbizot, séparées par la rivière, se sont toutes deux développées grâce à l'essor de la fonderie Chappée et en sont devenues dépendantes économiquement. Mais, si Montbizot est restée une commune relativement traditionnelle, Sainte-Jamme au contraire a vu son urbanisme totalement modifié sous l'influence paternaliste des CHAPPÉE (comparer l'IMAGE 15 et l'IMAGE 16).

L'usine est encore fortement présente dans les esprits, car beaucoup se souviennent des conditions de travail et de vie difficiles, d'anecdotes, de drames, mais aussi des bons moments rendus possibles grâce aux initiatives patronales (stade, salle des fêtes,..) et au dynamisme bénévole des ouvriers (fanfare, associations,..).

Les habitants restent attachés à la mémoire de l'usine et au patrimoine qui en découle. Le village de Sainte-Jamme a perdu pratiquement toutes ses maisons paysannes, détruites ou dénaturées, et assez récemment (en avril 2001) son presbytère du XVIII^e siècle. Ailleurs, comme partout, on assiste à la création de lotissements et l'usine a été reconvertie en zone artisanale, en conservant en guise de témoignage l'ancienne usine électrique, devenue cantine puis musée des fondeurs.



IMAGE 15 – Cadastre napoléonien de 1836 (avant l'usine, le village ne comptait que quelques maisons)

Élément essentiel du bourg de Sainte-Jamme, le patrimoine lié à l'usine (façades des maisons ouvrières, maisons de contremaître, ancien hospice, etc.) doit être conservé et mis en valeur. Depuis 2018, le PLU prend en compte la conservation à l'identique des volumes et façades de maisons ouvrières, dont très peu avaient été dénaturées. Un début de prise de conscience ?

Sources des illustrations

- Collection Bernard Houel [1], pour les IMAGES 2, 4, 8, 9 et 13,
- Archives départementales de la Sarthe - Séries 3P 330/32 et 3P 330/33 - cadastres, pour les IMAGES 15 et 16,
- Brigitte et Patrick Dejust, pour les autres images.

Remerciements

Merci à :

- Bernard HOUEL,
 - l'Association des forgerons d'Antoigné,
- pour la mise à disposition de leurs documentations.

Bibliographie

- [1] *Chappée & fils, fondeurs constructeurs*. Institutions patronales, 1910.
- [2] Jean-François BELHOSTE. *La métallurgie du Maine – de l'âge du fer au milieu du XX^e siècle*. Monum, Éditions du patrimoine, 2003.
- [3] Renée PLOUIN. « La demeure française au XIX^e - L'habitation ouvrière ». In : *Les monuments historiques de la France* 20.1 (1974), p. 36-37.
- [4] Françoise HAMON. « Londres - Paris - Bruxelles, (1830-1855), à la recherche du modèle de logement ouvrier ». In : *Monuments historiques – l'Europe des échanges*. 180. Mars-avril. 1992, p. 36-42.
- [5] Jean-Pierre DELAPERELLE et Patrice GRÉGOIRE. *Des forgerons d'antan à l'âge d'or de la fonderie en pays sarthois*. ITF imprimeurs, 2008.
- [6] *Documentations réalisées par la commune de Sainte-Jamme et le Pays du Mans*.

Légende pour l'image 16

1. Usine
2. Théâtre-cinéma à l'intérieur de l'usine
3. Baraquements, puis stade
4. Logements de célibataires émigrés (1964)
5. Prairie recevant les remblais de sable de fonderie
6. Maisons en bois
7. Les Casernes
8. Jardins ouvriers
9. Maisons d'ingénieurs (vers 1920, 1951, 1956)
10. Bains-douches construits après 1918, ouverts à tous les habitants de la commune (détruits)
11. Cité des Douches
12. Le Mortier (terrain vague, jardins ouvriers, puis terrain bâti notamment d'HLM)
13. Maisons adossées du quartier des Douches.
14. Hospice, devenu maison de retraite
15. Le Vicariat
16. Maisons achetées en 1924
17. Divers terrains bâtis
18. Mairie
19. École
20. École ménagère
21. Monument aux morts
22. Maisons de cadre 1858
23. Maison de cadre 1907
24. Centre d'enseignement ménager
25. Ancienne mairie devenue maison de cadre
26. Maison de cadre
27. Maison du médecin
28. Cour des miracles
29. Les Noyers
30. L'Aunarie
31. Église
32. Cité de Souillé
33. Deux rangées de maisons ouvrières
34. Maisons adossées du quartier de Souillé
35. Maison Pillard acquise par la fonderie en 1920

maisons paysannes de la sarthe

07 57 06 70 51

sarthe@maisons-paysannes.org
Association reconnue d'utilité publique

Comité de rédaction

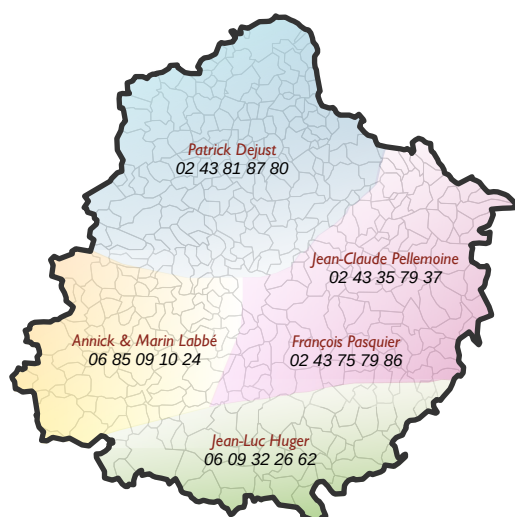
Françoise DECLERCQ
Patrick DEJUST (président)
Daniel GAUTUN (secrétaire)
Brigitte GRASSET (trésorière)
Jean-Luc HUGER
Annick LABBÉ
Marin LABBÉ
Marc LEBER
Dominique LE GRELLE
Philippe MATHERAT
François PASQUIER (vice-président)
Jean-Claude PELLEMOINE

Composition : Philippe MATHERAT

L'association nationale dite "Maisons Paysannes de France" – titre qui lui est réservé – en abrégé MPF, fondée en 1965, a pour but :

- de sauvegarder les maisons paysannes traditionnelles et leurs annexes, quelle que soit leur occupation actuelle, en favorisant leur entretien et leur restauration selon les conditions propres à chaque région,
- de promouvoir une architecture contemporaine de qualité, en harmonie avec les sites,
- de protéger le cadre naturel et humain des maisons paysannes, de leurs agglomérations et d'une manière générale, de l'environnement et des paysages ruraux.

L'association "Maisons paysannes de la Sarthe",
délégation de MPF, propose des services-conseils gratuits
dans tout le département



SOMMAIRE

Éditorial	2
Patrick DEJUST	
À la rencontre des adhérents	3
Sylvain THIREAU	
Les maisons ouvrières de la verrerie de « La Pierre » à Coudrecieux	4
Michèle PASQUIER	
Les Tanneries de la Sarthe	8
Dominique GILLE-AYBES	
Patrimoine industriel lié au chemin de fer en Sarthe	14
Anne FROIDEVAUX	
Les tuileries-briqueteries du Perche Sarthois	18
Sylvie LEMERCIER	
Les maisons ouvrières de Sainte-Jamme	22
Brigitte & Patrick DEJUST	

Image de couverture : Gazogène de la tuilerie des Saules à Avezé
photo : Cemjika - Perche Sarthois 2016



Impression

IMPRIM'PHOTO
<https://www.imprim-photo.fr/>
23 rue Carnot, 72200 La Flèche
tél : 02 43 45 02 91

Adhésion et espace adhérents

<https://adhesion.maisons-paysannes.org>

Site national

<https://maisons-paysannes.org>

Site départemental

<https://wiki.maisons-paysannes.org/wiki/Catégorie:Sarthe>

<https://www.facebook.com/Maisons-paysannes-de-la-Sarthe-166679373921370/>